

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE

## ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité départemental d'Ille-et-Vilaine annonce la tenue de son assemblée générale élective qui se déroulera le Samedi 29 juin 2024 à la Maison départementale des sports – 13 bis avenue de Cucillé 35000 RENNES.

Conformément aux statuts du comité départemental d'Ille-et-Vilaine, l'assemblée générale réunira les présidents des clubs membres du comité départemental, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale élective se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur et du président du comité départemental d'Ille-et-Vilaine, ainsi que l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération.

L'ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours francs avant l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale le comité départemental d'Ille-et-Vilaine lance un appel à candidature pour les mandats de son comité directeur ainsi que pour les mandats de ses 3 représentants des clubs aux assemblées générales de la fédération.

En application de l'article 4 des statuts du comité départemental d'Ille-et-Vilaine, le comité directeur est composé de 4 à 12 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **7 juin 2024** soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Vous trouverez joints à ce courrier les formulaires de candidature relatifs à cette assemblée générale élective.

Le Président